

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vin » de FranceAgriMer du 17 octobre 2018 : prévisions de récolte, estimation des stocks, programme national d'aide de l'OCM vitivinicole, études économiques, plan de filière, gestion du potentiel viticole.

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 17 octobre 2018, sous la présidence de Jérôme Despey.

En début de séance, le président a précisé que les intempéries dans l'Aude ont touché de nombreux viticulteurs, notamment avec des parcelles de nouvelles plantations qui ont été emportées par les eaux. Il a été annoncé, qu'avec l'appui de la cellule d'urgence mise en place localement, un état des lieux de toutes les situations sera rapidement établi afin d'apporter les réponses adéquates.

Prévisions de récolte et point sur les stocks : la production française retrouve son niveau historique

FranceAgriMer a présenté en conseil un point sur les prévisions de récolte 2018 au niveau national, détaillées par bassins viticoles (prévisions publiées le 1^{er} octobre dernier par le SSP). La production française 2018 de vins, jus et moûts s'élèverait à 46,69 Mhl, en hausse par rapport à la moyenne quinquennale (43,9 Mhl). Les prévisions de récolte de l'Italie s'établissent à environ 49 Mhl. Les prévisions pour l'Espagne ne sont pas encore parues.

Les représentants des bassins viticoles ont également pu échanger, dans le cadre du conseil, sur les quantités et qualités attendues dans les différentes régions.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/58034/563287/file/TDB-VIN-presentation%20estimation%20recolte-C17-18.pdf>

La direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) a présenté l'état des stocks au 10 septembre 2018, avec un total de 47,8 Mhl. Il est observé une baisse de 11 % par rapport à l'année dernière, et de 6 % par rapport aux cinq dernières campagnes. Les stocks de volumes complémentaires individuels (VCI) sont logiquement à la baisse, ainsi que les stocks dans quasiment tous les bassins.

OCM vitivinicole : consommation de la totalité de l'enveloppe 2017/18 du programme national

Le montant des paiements définitifs de l'enveloppe 2017/18 du programme national d'aide au secteur viticole 2014-2018 (280,5 M€) a été présenté aux membres du conseil. Au 15 octobre 2018, l'intégralité de l'enveloppe a été versée.

La répartition par mesures est la suivante :

- 101,07 M€ pour les investissements des entreprises ;
- 107,11 M€ pour la restructuration et reconversion du vignoble ;
- 42,81 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers ;
- 30,56 M€ pour la distillation des sous-produits.

Le président Jérôme Despey a fait part de la satisfaction des professionnels sur l'atteinte des objectifs de versement de la totalité de l'enveloppe budgétaire. Il a tenu à saluer, au nom du conseil spécialisé, le travail réalisé par tous et, en particulier, la mobilisation des services de FranceAgriMer.

OCM vitivinicole : installation d'un groupe de travail sur l'évolution du programme national pour 2019

Le ministère en charge de l'agriculture a informé le conseil de l'avis de la Commission européenne sur les propositions d'évolution du programme national d'aide (PNA) 2019-2023, demandées par le conseil spécialisé « Vin » de FranceAgriMer.

Après échanges avec les services du ministère, la Commission européenne n'a formulé quasiment aucune observation sur les évolutions proposées. Les évolutions suivantes devraient donc être approuvées dans les prochains jours, notamment pour la mesure « restructuration et reconversion du vignoble » :

- l'introduction d'une majoration de 1000 € de l'indemnité de perte de recette (IPR) pour les jeunes agriculteurs ;
- la modification de la procédure de sélection des opérations avec l'introduction d'un critère de priorité en faveur des jeunes agriculteurs ;
- la bonification de l'aide restructuration pour les détenteurs d'un contrat d'assurance contre les phénomènes climatiques défavorables (multirisques, gel, ou grêle) ;

Pour la mesure « investissements des entreprises » : l'introduction d'une bonification du taux d'aide de 5 % pour les jeunes agriculteurs, soit un taux de subvention de 35 %, a été validée.

Programme d'études économiques de FranceAgriMer : recensement des besoins des filières viticole et cidricole pour 2019

FranceAgriMer a présenté un état des lieux du recensement des besoins des filières viticole et cidricole pour le programme d'études 2019 de l'établissement. Il devrait permettre notamment de poursuivre les analyses récurrentes (suivi de la consommation et de la distribution via les panels, suivi de la conjoncture), les observatoires économiques (observatoire de la viticulture, marché international des vins rosés), l'enquête quinquennale sur la consommation de vin, les études (circuit du CHR) et les activités de veille (veille concurrentielle internationale sur le marché du vin), en adéquation avec les orientations fixées en juin 2018 par le Conseil d'administration de l'établissement.

Gestion du potentiel viticole : bilan des attributions des autorisations de plantation de vignes

Le bilan de la délivrance des autorisations de plantations de vignes est en moyenne de 23 à 24 000 ha d'autorisations délivrées chaque année, recouvrant les conversions de droits et la délivrance des autorisations de plantations nouvelles, de replantations et de plantations anticipées.

Pour la campagne 2017/18, 11 473 demandes de plantations nouvelles ont été approuvées pour 6 811 bénéficiaires, et 5 755 ha.

La DGDDI a communiqué la surface du vignoble français au 31 juillet 2018, qui représente 810 850 hectares, soit + 775 ha par rapport à 2017.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/index.php/content/download/58052/563503/file/11-1%20-%20CS%2017-10-18%20-%20Bilan%20Autorisation%20plantation.pdf>

Enfin, il a été rappelé la fin du régime transitoire défini par la Commission européenne pour les droits externes, qui deviennent donc inéligibles à l'aide à la restructuration à compter de la campagne 2019, bien qu'ils permettent après conversion en autorisation de réaliser une plantation.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/fam/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2018/Conseil-specialise-Vin-de-FranceAgriMer-du-17-octobre-2018/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/fam/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2018/Conseil-specialise-Vin-de-FranceAgriMer-du-17-octobre-2018/(filiere)/2)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 25 38
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
